



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture du Gers
Secrétariat Général
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du droit de l'environnement**

DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS
Articles R. 541-50 et suivants du Code de l'environnement / arrêté ministériel du 12 août 1998

1. NATURE DE LA DEMANDE	
<input type="checkbox"/> 1ère demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement précisez le n° de récépissé
<input type="checkbox"/> Déchets dangereux	<input type="checkbox"/> Déchets non dangereux
2. ENTREPRISE	
Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :	
Adresse du siège social :	
Téléphone : Fax : Courriel :	
N° SIRET :	
3. NOM ET COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT	
Nom Prénom :	
Qualité :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Je soussigné, m'engage à : 1° ne transporter les déchets que vers des installations de traitement conformes au titre Ier du livre V du code de l'environnement ; 2° procéder à la gestion des déchets transportés par vos soins que vous auriez abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ; 3° à informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet territorialement compétent.	
Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :	

A
Le.....
Signature et cachet de l'entreprise :

PIECE A JOINDRE :	A ENVOYER A :
- extrait Kbis de moins de 3 mois Ou si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre : - extrait d'inscription portée au répertoire des métiers	Préfecture du Gers Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau du droit de l'environnement 3 Place du Préfet Claude Erignac 32007 AUCH CEDEX ou pref-environnement@gers.gouv.fr